

[Text]

The board's position has been and is that we will continue with a single desk selling principle. We have had the opportunity to discuss this at our Provincial Committeemen's Conference and with the minister. Our Minister of Agriculture has confirmed our opinions that single desk selling is the most appropriate mechanism for Ontario.

We do recognize that we have to adapt and be flexible in terms of new initiatives. We are doing that, both individually as a marketing board and in conjunction with other groups and organizations.

I want to make a couple of comments, Mr. Chairman, with regard to the Free Trade Agreement between Canada and the United States. Wheat support level calculations have been established under the Canada-U.S. agreement. These levels are higher in Canada than in the U.S. The calculations take into account both direct and indirect support. For 1989 the calculations were 31.12% for Canada and 26.8% for the United States.

The Ontario board, along with other farm and commodity organizations across Canada, called upon the federal government to delay the Order in Council lifting import restrictions. This request is based on an opinion that the United States government is in non-compliance and in violation of the Free Trade Agreement under section 701.4, whereby trade subsidies, i.e., the Export Enhancement Program, have been capturing and injuring Canadian traditional markets. The government chose not to take that approach and the import restrictions were lifted, with the border opening and the application of end user certificates.

We have been in contact with the Canadian Grain Commission with respect to monitoring shipments of both wheat and flour into Canada. Flour is in under this agreement too. The position that the commission took was "random inspection of consignees". We feel it is necessary that the inspections be quantified and that they be done on a consistent and regular basis to ensure that we are not hurt under the CUSTA agreement.

• 1010

In light of the fact that the government did not deal directly with the trade issue the board has raised, we feel that the government must commit to immediate and future financial assistance to Canadian producers in order that they may be competitive within this trade-war marketplace.

The Ontario Wheat Board, along with other farm organizations, welcomes the opportunity to participate in a trade delegation to the United States to deal with the EEP effects. We will be urging the minister, Mr. Wilson, to organize that meeting with U.S. officials as soon as possible.

A further concern with regard to the U.S.-Canadian trade situation is the tariff levels. The existing tariff for wheat into the U.S. is \$5.39 and into Canada it is \$3.09. Our position is that they should be equalized or eliminated and

[Translation]

Notre office a adopté et continue de maintenir le principe d'un comptoir unique de vente. Nous avons eu l'occasion de discuter de cette position à notre conférence provinciale de membres du comité et avec le ministre. Notre ministre de l'Agriculture est d'accord avec nous pour dire que la vente à comptoir unique est le mécanisme le plus approprié pour l'Ontario.

Nous reconnaissons qu'il faut nous adapter et ne pas résister aux nouvelles initiatives. C'est ce que nous faisons, individuellement en tant qu'office de commercialisation et collectivement, de concert avec d'autres groupes et organisations.

J'aimerais faire quelques observations, monsieur le président, au sujet de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Des calculs du niveau de soutien pour les ventes de blé ont été faits conformément à l'accord canado-américain. Ces niveaux sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis. Les calculs tiennent compte de l'aide directe et de l'aide indirecte. Pour 1989, les calculs s'établissent à 31,12 p. 100 pour le Canada et 26,8 p. 100 pour les États-Unis.

L'office de l'Ontario, en même temps que d'autres organisations agricoles et de produits au Canada, ont demandé au gouvernement fédéral de retarder l'adoption du décret supprimant les restrictions sur les importations. Cette demande se fonde sur l'opinion selon laquelle le gouvernement américain contrevient à l'Accord de libre-échange en vertu de l'article 701.4, étant donné que les subsides commerciaux, par exemple le programme de subventions aux exportations, ont comme résultat de capturer et d'affaiblir les marchés traditionnels canadiens. Le gouvernement a choisi une autre approche et a supprimé les restrictions à l'importation, en ouvrant les frontières et en instituant des certificats concernant l'utilisation finale des produits.

Nous nous sommes entretenus avec la Commission canadienne des grains concernant la surveillance des envois de blé et de farine qui entrent au Canada. La farine est aussi assujettie à cet accord. La position que la commission a prise est celle-ci: «inspection au hasard des destinataires». Nous considérons qu'il est nécessaire de fixer le nombre des inspections et de procéder à ces inspections de façon uniforme et régulière pour ne pas que l'accord ACCEU nous porte préjudice.

Compte tenu du fait que le gouvernement n'a pas abordé directement la question des échanges soulevés par l'office nous considérons qu'il faut qu'il s'engage dans l'immédiat et pour l'avenir à aider financièrement les producteurs canadiens de façon à ce que ces derniers puissent être concurrentiels dans le cadre de cette guerre commerciale qui a lieu sur les marchés.

L'Ontario Wheat Board, comme les autres organisations agricoles, se félicite de la possibilité qui lui est offerte de prendre part à une délégation commerciale chargée de discuter avec les États-Unis des effets de l'EEP. Nous demandons au ministre, M. Wilson, d'organiser le plus tôt possible cette rencontre avec les responsables des États-Unis.

La question des droits de douanes est un autre sujet d'inquiétude pour l'avenir des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Les droits de douanes s'appliquant à l'importation du blé sont actuellement de 5,39\$ aux États-